



Pour nos **CONDITIONS de TRAVAIL** **PROPOSITIONS CGT AU CD 78 :**

- **Charge de travail :**
 - Calibrage des postes en fonction de la charge de travail
 - Allègement des tâches chronophages
 - Plan de remise à niveau des effectifs
 - +> **Voir Les propositions d'amélioration CGT Emploi pour une remise à niveau des moyens**
- **Équilibre vie privée / vie professionnelle :**
 - Gagner des améliorations en matière d'équilibre vie professionnelle / vie privée est une préoccupation forte du personnel. Aussi nous avons élaboré en 2022 un Guide CGT CD 78 : « *Équilibre vie privée / vie professionnelle : Le Guide CGT des droits et des propositions* ».
 - Vous pouvez y retrouver toutes nos propositions qui restent pour beaucoup d'actualité, même si entre temps nous avons déjà obtenu quelques avancées...
 - +> **Voir le guide CGT CD 78** de 64 pages
 - ***Équilibre vie privée / vie professionnelle : Le Guide CGT des droits et des propositions...***
- **Temps de travail :**
 - Faciliter les aménagements du temps de travail, notamment en semaine de 4 jours.
 - Améliorer la gestion du temps de travail, temps partiel, congé, ASA...
 - +> **Voir dossier « Temps de Travail » p. 6 à 12 du Guide CGT CD 78**
 - Réduction du temps de travail (*cette demande est portée au niveau national*)
- **Télétravail :**
 - +> **Voir dossier « Télétravail » p. 26 à 30 du CGT CD 78**
 - +> **Voir dossier « Droit à la déconnexion » p. 44 – 49 du Guide CGT CD 78**
- **Outils et équipements :**
 - Adaptation des outils et des équipements aux besoins
 - Adapter les équipements aux genres
 - Investir dans des logiciels ergonomes et conformes à la réalité des besoins et des pratiques
 - Plan de rénovation des bâtiments, isolation thermique etc.
 - Amélioration et adaptation des espaces de travail en concertation avec les équipes

- **Santé au travail :**

+> **Voir 4 pages CGT « Le travail ne doit plus rendre malade »**

- Respect des aménagements de postes
- Etude ergonomique de postes
- Reconnaissance de la pénibilité au travail
- Renforcement des moyens et prérogatives F3SCT, service prévention et médecine du travail
- Moyens adaptés face aux fortes chaleurs : climatiseurs, ventilateurs, fontaines à eau.
Mais aussi élaborer un protocole pour la gestion de la canicule, des intempéries.
- Développer la prévention en matière de santé au travail, y compris la santé mentale.
- Prendre en compte la santé des agents lors de travaux.
- Tendre vers une visite annuelle auprès de la médecine professionnelle
- Encourager la pratique du sport.

- **Organisation du travail :**

- Prise en compte de l'avis des professionnels dans les organisations du travail
- Reconnaître le travail des agents.
- Manager avec bienveillance
- Formation et accompagnement des managers
- Stabiliser le fonctionnement des services
- Garantir par la RH le respect des principes d'équité, de clarté et de règles de fonctionnements justes pour toutes et tous.
- Étude de possibilité d'une gestion proactive et automatisée de certains droits :
Ex : Lors d'un arrêt maladie sur une période de congé, automatiser l'annulation des congés pour ne pas les perdre et lorsque c'est en fin d'année garantir leur capitalisation dans le CET...
- Possibilité de réserver des véhicules de service dans les services à proximité de son domicile.

